


**Y a-t-il un DAF  
en Août dans  
l'avion I2S ?**

## Situation économique

En ce mois d'Août, la direction ne nous a communiqué aucune information (contrairement à SSG). La raison invoquée ? Tout le monde est parti en vacances, on ne peut pas vous donner d'informations. Nous attendons le prochain CSE de septembre (ou octobre) afin que notre Directeur Général nous présente une MAJ des orientations stratégiques et nous confirme ou infirme la trajectoire définie pour 2023/2025.

## Erratum : fin de vie du matériel d'entreprise

Lors du CSE de juillet, la direction nous avait dit que le matériel, considéré obsolète par le groupe, était destiné à la casse. La direction est revenue sur ses positions en nous annonçant que les matériels étaient repris par des « brokers » – décision du Groupe. Nous regrettons que la société n'en fasse pas don à des associations ou des écoles.

## Assistant(e) d'agence : S3i demande plus d'effectifs

Depuis plusieurs mois, vos assistant(e)s d'agence sont sollicité(e)s par du travail supplémentaire. En CSE, une organisation syndicale s'est plaint lorsqu'un sujet « local » a été abordé en disant : « ... les assistant(e)s n'ont qu'à faire leur job ! ... ».

Vos élus **S3i** se sont insurgés face à ces attaques en expliquant que la charge de travail des assistant(e)s avait depuis plusieurs mois, considérablement augmentée les empêchant de réaliser certaines tâches que certains considèrent comme prioritaires. **S3i** condamne ce comportement inadmissible de la part d'élus(e)s.

## Chèques Rentrée Scolaire Chèques Vacances

**Vous avez jusqu'au 15 Novembre pour faire votre demande de chèque « rentrée scolaire ». 40€ par collégien, 60€ par lycéen.**

**Vous avez jusqu'au 30 Septembre pour faire votre demande de chèque vacances.**

**Vérifier la boîte de réception (ou Spam) de votre BAL.**

## Rétablissement de la vérité face aux mensonges de la CGT dans leur communication d'Août 2024

Comme d'habitude, nous dénonçons les mensonges ou erreurs des autres organisations syndicales. En l'occurrence, la CGT a écrit que l'action menée par **S3i** contre le CSE (action normale pour toute organisation syndicale défendant ses droits et ceux des salariés) impacterait les chèques cadeaux, subventions voyage. **ENCORE UN MENSONGE DE PLUS !!!!**

Les frais de procédure sont payés par les frais de fonctionnement du CSE et non pas par les activités sociales. Pour aider la **CGT**, **S3i** a demandé qu'une formation soit dispensée notamment aux élus pour les aider à comprendre comment fonctionne le paiement des ASC et AEP ☺ ☺

## Travail en équipe 24/7 : 1er bilan après 1 an 1/2

Nous avons voulu démontrer à nos détracteurs que nous avions eu raison de signer cet accord au travers d'un premier bilan de celui-ci : nombre de déclenchements de vacations de remplacement, nombre d'heures hebdo moyen effectué par les salariés. 3 contrats sont concernés par cet accord. En moyenne, **les salariés (exclusivement volontaires) travaillent entre 25 et 28H payés 36h50** pour 2 à 3 vacations en moyenne et perçoivent des contreparties financières prévues par l'accord (prime de panier, d'équipe majorée, ...). Le pool de remplacement est passé de 10 à 17 personnes, ce qui nous paraît intéressant surtout lorsqu'on entend d'autres organisations syndicales décrire cet accord de « mauvais accord », en attaquant avec acharnement vos élus **S3i**.



Nous en parlions déjà en Août  
**Cliquez ici**

## Points abordés au CSE du mois d'Août 24

- EULisa – Plan d'actions (Cf. com. Syndicale **S3i**)
- Boutique Swizy et usurpation des données.
- DELTACE : clap de fin 31/12/24. Dès janvier 25, la société remplacera DeltaCE pour les ASC. Nouvelle société, nouvelles offres en plus. Nous vous en dirons un peu plus dans les mois à venir.
- Retard dans le paiement par la prévoyance.
- Point sur le process de remboursement des NDF.
- Point sur les CRH de mi-année.
- Point sur les mentors : c'est la fin de leur participation aux CRH. **S3i** a indiqué que ce serait une très mauvaise idée. Le risque de démission de leur fonction de mentor est potentiellement un fait. Il est temps de faire le point sur leurs actions, leurs rôles, leurs influences, leurs résultats, l'appréciation des mentors par les salariés.

Réponse au CSE de septembre.

**JO 2024 : félicitations à Tous nos sportifs pour leur engagement et leurs résultats aux JO 2024 de Paris**



Notre site internet : [www.s3i.fr](http://www.s3i.fr)  
Pour nous contacter : [contact@s3i-france.com](mailto:contact@s3i-france.com)